

## PRAP PE

### PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

#### SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

#### PUBLIC VISE

La formation s'adresse aux salariés travaillant dans des établissements spécialisés en structures d'accueil de la petite enfance (crèches, garderies, écoles maternelles, ATSEM) ou encore à domicile. Les activités physiques, dans ce secteur, se caractérisent majoritairement par la manutention de personnes, de nourrissons, de jeunes enfants, partiellement autonomes et par le maintien de postures contraignantes.

**Pré requis :** aucun. L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

#### OBJECTIF VISE

Le salarié devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il propose de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.

Elle a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.

#### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ Les épreuves de certification : L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation.

#### CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique spécifiques au secteur petite enfance ;
- ✓ Le développement psycho moteur de l'enfant
- ✓ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail
- ✓ Proposition d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Les techniques de manutention des enfants dans le respect de leur autonomie
- ✓ Mise en pratique en respectant les déplacements naturels de l'enfant et son développement psychomoteur.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Le **certificat acteur PRAP PE** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels.



#### LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise  
Ou  
Inter entreprises

#### DUREE :

2 jours **non consécutifs**.  
Travail intersession entre les 2 jours. Soit 14 heures de face à face pédagogique.

#### INTERVENANT :

APTITUDE est habilité par l'INRS pour délivrer la formation PRAP PE et met à votre disposition un formateur PRAP certifié par l'INRS ayant une expertise dans votre secteur d'activité.

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes max conseillé  
4 personnes minimum

#### MOYENS PEDAGOGIQUES

#### UTILISES :

En amont de la formation :  
Échange avec la direction et formation si besoin.

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Charges fictives
- ✓ Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel.
- ✓ Mannequins et matériel de puériculture

#### DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Documentation INRS.  
Livret de formation.

**Source documentaire**  
à jour sur le site  
[www.apptitude-prevention.fr](http://www.apptitude-prevention.fr)  
(Accès individuel avec mot de passe fourni en fin de formation)

**Suivi personnalisé** afin de s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques liés à l'activité physique.